

De : Nicolas BLONDEAU
Envoyé : vendredi 14 mai 2021 14:07
À : mairie.primelin@wanadoo.fr
Objet : Enquête Publique PLU Primelin

Monsieur Le Maire,
Monsieur Le Commissaire Enquêteur,

Nous tenions à vous remercier pour le travail réalisé.

Nous sommes résidents à Primelin dans le Bourg et nous sommes propriétaires d'un terrain (BL0257).

1/ Nous avons des interrogations concernant l'OAP sectorielle 2 qui prévoit la création d'une voie partagée sur notre terrain qui est en vente :

- Est-ce vraiment nécessaire de rajouter une ruelle compte tenu de la configuration du terrain en longueur?
- Il est important de préserver l'environnement (espaces verts) et le cadre champêtre pour les locaux et les touristes.
- Quels sont les impacts pour vendeurs et acheteurs ?

Serait-il possible de se limiter à la création d'une impasse depuis la Route de Porstarz afin d'accéder aux terrains (BL203 à BL207 et BL0030) au sud de cette zone.

2/ Concernant la création d'une aire de stationnement à proximité de la place de l'Eglise de St Tugen, nous suggérons d'utiliser les dispositifs de parkings existants en particulier pour les bus.

Les chauffeurs de cars de tourisme pourraient déposer leurs passagers à proximité de St Tugen puis aller stationner en position d'attente au cimetière ou au camping.

La création d'un parking à St Tugen donnerait certainement lieu à du camping sauvage avec les nuisances liées.

Eté 2020, nous avons constaté la présence de camping-cars « ventouses » à la plage du Trez et plus loin à la Baie des Trépassés.

Certains campeurs se déshabillant totalement pour prendre leur douche en plein air à la vue de tous!

Merci d'avance de la prise en compte de nos observations.

Cordialement,

Dorothée et Nicolas BLONDEAU